

HANDICAP INTERNATIONAL PUBLIE LE RAPPORT 2016  
DE L'OBSERVATOIRE DES MINES ANTIPERSONNEL<sup>1</sup>

## Augmentation historique du nombre de victimes après 15 ans de baisse

Paris, le 22 novembre 2016. Publié aujourd'hui, le rapport 2016 de l'Observatoire des mines antipersonnel rend compte de l'augmentation vertigineuse du nombre de nouvelles victimes de mines et restes explosifs de guerre. En 2015, au moins 6 461 personnes ont été tuées ou blessées par ces armes. Une hausse de 75 % par rapport à 2014 qui s'explique par l'escalade sans limite de la violence armée et le recours récurrent à des mines artisanales dans les pays en proie aux conflits. Alors que la conférence des États parties au Traité d'Ottawa<sup>2</sup>, qui interdit les mines antipersonnel, se tient du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre à Santiago, au Chili, Handicap International appelle les États à condamner systématiquement l'usage de ces armes barbares afin que le Traité continue à protéger les civils.

### Le nombre de victimes de mines a presque doublé en un an

Le rapport montre que le nombre de nouvelles victimes de mines antipersonnel - industrielles ou de fabrication artisanale – et autre restes explosifs de guerre a quasiment doublé en un an : en 2015, au moins 6 461 personnes ont été tuées ou blessées par ces armes, contre 3 695 en 2014, soit une augmentation de 75 %. Ce chiffre représente le bilan le plus lourd enregistré par l'Observatoire depuis 2006. Depuis 2014, le nombre de victimes repart à la hausse après 15 ans de baisse continue.

- En 2015, la majorité des nouvelles victimes ont été enregistrées en Afghanistan (1 310), en Libye (1 004), au Yémen (988), en Syrie (864) et en Ukraine (589). À eux seuls, ces **5 pays représentent 74 % des victimes enregistrées en 2015**. Au total, des victimes de mines ont été enregistrées dans 61 États et territoires dans le monde.

- Si le nombre d'États ayant recours aux mines antipersonnel a chuté ces dernières années, ces armes sont de plus en plus utilisées par des groupes armés non étatiques. Entre octobre 2015 et octobre 2016, des mines de fabrication artisanale ont été identifiées dans 10 pays : Afghanistan, Colombie, Irak, Libye, Myanmar, Nigeria, Pakistan, Syrie, Ukraine et Yémen.

- Les mines antipersonnel continuent de tuer une majorité de civils : **en 2015, 78 % des victimes étaient des civils, dont 38 % d'enfants**.

- Ces utilisations contaminent durablement les territoires et mettent en danger la vie de milliers de personnes sur le long terme. Au total, **64 États et territoires sont contaminés par les mines et les restes explosifs de guerre dans le monde**.

### Les financements dédiés à la lutte contre les mines en chute libre

A cet effroyable bilan s'ajoute une baisse continue des financements dédiés à la lutte contre les mines, qui a chuté ces trois dernières années. Alors que le nombre de victimes ne cesse de croître, en 2015, les financements ont atteint leur plus bas niveau depuis 2005, **passant de 610,8 millions de dollars en 2014 à 471,3 millions de dollars**.

« Nous sommes face à un phénomène particulièrement inquiétant : d'un côté, le financement du déminage, de la prévention et de l'assistance aux victimes baisse et la majorité des pays encore contaminés et signataires du Traité d'Ottawa ont pris du retard dans leurs opérations de déminage. De l'autre, nous assistons à une recrudescence effrayante de l'utilisation des mines et à une augmentation du nombre de leurs victimes. Les ONG seules ne pourront pas enrayer cette progression terrifiante. » dénonce Anne Héry, directrice du plaidoyer de Handicap International.

Handicap International appelle aujourd'hui les États à condamner fermement et systématiquement toute nouvelle utilisation et à faire pression sur leurs alliés qui utilisent ces armes afin que ceux-ci cessent de telles pratiques. A l'occasion de la **conférence des États parties au Traité d'Ottawa**, **l'association rappellera les États à leur responsabilité en matière de déminage et d'assistance aux victimes**.

<sup>1</sup>Publié chaque année, le rapport de l'Observatoire des mines, dont Handicap International assure la coordination avec trois autres ONG, dresse un bilan de l'application du Traité d'Ottawa qui interdit l'emploi, la production, le transfert et le stockage des mines antipersonnel sur la période allant de janvier à décembre 2015, et jusqu'à novembre 2016.

<sup>2</sup>Le Traité d'Ottawa interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Le Traité a été ouvert à signature le 3 décembre 1997. Il est entré en vigueur le 1er mars 1999. 163 États en sont signataires. 162 sont États parties au Traité.

#### CONTACT PRESSE

> Nathalie Blin

T. + 33 (0) 6 6 98 65 63 94

M. nblin@handicap-international.fr

#### A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.